

DES AVANTAGES À FAIRE SOURIRE!

Votre entreprise a conclu une entente corporative avec Centres dentaires Lapointe afin de vous offrir un plan dentaire bonifié :

10%

Obtenez **10% de rabais** jusqu'à concurrence de 500 \$ sur tous les types de traitements offerts par les professionnels.¹

Consultation sans frais

Bénéficiez d'une **Consultation Dentition Globale^{MC}**, d'une valeur de 250 \$, offerte par les professionnels.²

Lapointe
centres dentaires

BÉNÉFICIEZ DE CES AVANTAGES

en présentant une pièce justificative³ lors de votre prochain rendez-vous.

1 800 Lapointe (527-6468)

TOUS LES SERVICES SOUS UN MÊME TOIT



- > Bonifie votre assurance collective
- > S'applique à votre famille immédiate
- > S'applique aux employés retraités

PROFITEZ DU FINANCEMENT⁴

Étalez vos paiements relatifs à vos traitements dentaires sur **une période pouvant aller jusqu'à 10 ans**. Il existe différentes options de financement vous permettant de bénéficier sans tarder des soins dentaires dont vous avez besoin.

Vous pouvez aussi bénéficier de **crédits d'impôt intéressants**, en plus de votre régime d'assurance de soins dentaires.

CONSULTATION DENTITION GLOBALE^{MC} SANS FRAIS

Vous êtes préoccupés par l'apparence de votre sourire ?

Chez Centres dentaires Lapointe, tous les professionnels de la dentisterie sont réunis sous un même toit pour vous proposer les solutions les mieux adaptées à vos besoins.

Profitez d'une évaluation complète et sans frais de l'apparence de votre sourire et soyez informés des options qui vous permettront d'avoir le sourire que vous avez toujours souhaité !

AVANT

APRÈS



SIMULATION INCLUSE⁵

¹ Ne peut être jumelé à aucune promotion.

² Certaines conditions s'appliquent. Valeur de 250 \$, offerte par les professionnels oeuvrant dans les Centres dentaires Lapointe.

³ Il est obligatoire de présenter une pièce justificative prouvant que vous êtes membre ou employé d'un de nos partenaires corporatifs à chacun de vos rendez-vous. Les pièces justificatives acceptées sont : carte d'employé(e), carte de membre et talon de paie.

Si vous êtes conjoint ou enfant à charge d'un membre ou d'un employé bénéficiant du programme, vous devez présenter la preuve que vous résidez à la même adresse que celui-ci ainsi qu'une des pièces justificatives ci-dessus mentionnées (ou une copie) et ce, à chacun de vos rendez-vous.

Si vous êtes un employé retraité d'un de nos partenaires corporatifs, vous devez présenter un relevé de fonds de pension confirmant votre statut de retraité à chacun de vos rendez-vous.

⁴ Les produits de financement offerts par les institutions financières participantes sont assujettis à l'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails sont disponibles dans nos centres et sur les sites web des institutions financières participantes. Informez-vous auprès de votre professionnel. Toutes les offres de financement peuvent prendre fin sans préavis.

⁵ Ces photos sont publiées à titre indicatif afin de fournir de l'information sur la nature de l'intervention. Elles ne constituent aucunement une garantie de résultat. Source photo: Shutterstock.

Nous nous réservons le droit de modifier le programme sans préavis.